



Sommaire

S'informer

Le zoom de la rédaction

Forêt / Dominique Jarlier élu à la présidence de la FNCofof p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 6

L'actualité en régions p. 8

Nord - Picardie / La filière régionale bien présente à la 4^e édition des Euroskills

Rhône-Alpes / Des fibres de bois pour isoler un internat

Poitou-Charentes / Une journée de l'innovation consacrée au chêne

Auvergne / Une matinée sur le thème du bois dans la construction

Études techniques

Sécurité /

Détecter et hiérarchiser les sources pour réduire le bruit des machines à bois ... p. 10

Comprendre

Dossier traitement des bois

Optimiser la durabilité pour un usage précis p. 13

En direct avec... / Eric Heisel, responsable certification, préservation et durabilité des bois au FCBA p. 14

Autoclave, thermohuilage, ignifugation /
Fenneteau bois : traitements et produits finis pour la construction p. 16

Traitement thermique / Vapeur d'eau surchauffée sous pression
pour le procédé de Thermo Color bois p. 19

S'équiper

Matériels et techniques

Sciage de tête /

Un télétwin 3D nouvelle génération installé au Japon par MEM Industry p. 22

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes privées / Forte demande sur les gros chênes de la Bresse p. 23

Aux ventes ONF / Feuillu d'industrie très demandé dans la Meuse p. 24

Le Journal des annonces du bois p. 25

Renseignements commerciaux p. 36



10. NOV. 2014

Franc-parler

Cohérence

Le secrétaire d'État à la réforme de l'État, Thierry Mandon, a annoncé le 30 octobre de nouvelles mesures pour favoriser le développement de projets d'aménagement et de construction dans le cadre du "choc de simplification" voulu par le gouvernement. Ces mesures, qui visent essentiellement à alléger les procédures administratives des entreprises, ne seront sans doute pas de trop pour venir soutenir la timide progression, annoncée la veille, du nombre de permis de construire au troisième trimestre (+3,3% par rapport à la même période l'an dernier).

L'ondu du choc semble en tout cas bien faible pour l'instant, puisque la filière bois, pourtant fournisseur de nombreux matériaux et produits pour les métiers du bâtiment, n'a pas encore ressenti ses effets, comme le révèle la dernière analyse de conjoncture de l'Observatoire économique de France bois forêt. Après un printemps mitigé, le troisième trimestre a été marqué par un ralentissement de l'activité, hormis pour les professionnels de l'exploitation-scierie de feuillus, dont le chiffre d'affaires global aurait enregistré une croissance de 1%, proche de celle du trimestre précédent (1). A l'heure où les chiffres des douanes confirment sans surprise que les exportations de grumes ont continué de croître au premier semestre (2), il semble important d'encourager le développement des capacités de transformation en France pour tenter de freiner la tendance et permettre aux industries du bois de devenir la filière d'avenir souhaitée. Mais alors, comment interpréter la demande du Premier ministre à l'ONF de ne pas reconduire sa participation apportée au Fonds bois, outil créé en 2009 pour consolider et développer prioritairement les secteurs de la scierie, de la construction et de la production d'énergie ? (3) Certes, les scieries investissent en moyenne déjà plus que nombre d'autres secteurs d'activité (350 millions d'euros par an d'après la FNB), mais alors qu'on demande aux entreprises de la forêt et du bois de prouver leur capacité à s'organiser en filière industrielle, il semble plus que jamais important de faire preuve de cohérence à tous les niveaux.

LBI

(1) Source : enquête réalisée par l'institut I+C pour le compte de France bois forêt.

(2) Source : séries conjoncturelles publiées par l'Agreste le 24 octobre.

(3) Réponse du Premier ministre au rapport de la Cour des comptes sur l'Office national des forêts, rendu public fin septembre.